

MAROC

Où en est l'économie nationale en 2009 ?

Parallèlement aux progrès réalisés, en l'espace de quelques années, sur le terrain des libertés publiques, de la démocratie, de la promotion des droits de la femme, de la justice et des droits de l'homme, le Maroc a engagé de grandes transformations de son économie en vue d'accélérer l'intégration du pays dans un vaste espace de libre-échange et au-delà, dans la globalisation du marché.

Dans ce sens, le Maroc a entrepris, aujourd'hui et avec une grande dynamisme l'intégration de son réseau d'infrastructures dans le maillage des réseaux trans-européens et trans-méditerranéens de transports, d'énergie et de télécommunications.

MISE À NIVEAU DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Le Maroc s'est pleinement employé à gagner rapidement ce pari en imprimant un rythme sans précédent à l'édification de nouvelles infrastructures économiques, à travers l'accélération de ses programmes, autoroutiers, de dédoublement des voies ferroviaires, d'extension et de modernisation de ses ports sur ses façades atlantique et méditerranéenne, de ses aéroports, de ses télécommunications ou encore de son réseau électrique.

Le grand complexe portuaire de Tanger-méditerranée, en cours de réalisation, auquel sont adossées de vastes zones franches, logistique, industrielle et commerciale, est appelé à constituer l'un des moteurs de la nouvelle dynamique de croissance imprimée à l'économie marocaine, particulièrement dans cette zone du nord du Maroc, qui constitue le point d'arrimage avec son principal partenaire européen.

SECTEUR TOURISTIQUE

L'aménagement de six stations balnéaires internationales, sur des sites atlantiques et méditerranéens à fort potentiel touristique, dans le cadre du plan Azur, visant l'accueil de 10 millions de touris-

tes à l'horizon 2010, la construction d'une rocade méditerranéenne de 600 kilomètres permettant de désenclaver le littoral méditerranéen, de Saaidia à Tanger, et de valoriser l'immense potentiel économique de cette région ou encore la multiplication de technopoles et de zones d'activité spécialisées, répondant aux standards internationaux et compétitives, constituent quelques uns des grands chantiers de modernisation et de positionnement compétitif de l'économie marocaine.

PRIVATISATION ET OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Le Maroc poursuit avec la même détermination le processus de privatisation, de démonopolisation et d'ouverture à la concurrence de nouveaux secteurs économiques dans divers domaines, et notamment ceux des télécommunications, de la production et de la distribution de l'électricité et des hydrocarbures, du transport aérien et maritime ou de la gestion aéroportuaire et portuaire.

Le Royaume du Maroc accorde une place centrale à l'amélioration constante et renouvelée de l'environnement de l'entreprise et des affaires, à la facilitation de l'acte d'investir et à l'offre aux investisseurs des conditions les plus compétitives en termes d'environnement institutionnel, juridique et d'avantages comparatifs.

Dans ce sens, le Maroc s'est doté notamment d'une législation du travail récente et moderne, conforme aux meilleurs standards. Le gouvernement poursuit par ailleurs un processus de ré-



Port Tanger - Med

forme et de modernisation de la justice des affaires dans le sens de l'efficacité, du professionnalisme et de la célérité, de sorte à conférer toute la crédibilité à la justice commerciale et la plus grande sécurité à l'investissement et aux affaires.

GUERRE OUVERTE À LA BUREAUCRATIE

Le Maroc s'est aussi employé à éliminer toutes les entraves bureaucratiques, à simplifier les procédures et les circuits administratifs, particulièrement ceux liés à l'acte d'investissement, et surtout à assurer l'investisseur de toutes les facilitations permettant d'accélérer l'aboutissement des projets, et ce, à travers notamment un réseau de guichets dédiés à l'investissement, ouverts dans les Centres Régionaux d'Investissement, et du développement de l'administration électronique et des services en ligne.

L'offre marocaine vise à assurer à l'investissement, notamment étranger, des infrastructures compétitives, un environnement des affaires incitatif, des ressources humaines de qualité, des garanties de stabilité et de sécurité juridique, des coûts de facteurs compétitifs, des partenariats locaux conformes aux standards européens et un dispositif d'encouragement et d'appui à l'investissement attractif, le tout dans un environ-

nement politique et social stable et sécurisant.

ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE AVEC LE CANADA ?

Cet arsenal permet déjà à le Maroc d'accueillir des groupes de renommée internationale, leaders mondiaux dans leurs secteurs d'activité.

L'ouverture du Maroc et de son économie à son environnement euro-méditerranéen et mondial est déjà fortement engagée. Le Maroc a fait aboutir de nombreux accords de libre échange avec l'Union Européenne, la Turquie, les États-Unis d'Amérique et en cours de négocier un autre accord avec le Canada en plus d'autres accords avec des pays arabes du sud de la Méditerranée dans le cadre de la quadrilatérale d'Agadir.

Le Maroc est en passe de concrétiser les objectifs de cet ensemble d'accords de libre-échange, celui d'accroître la compétitivité de l'économie nationale et d'ériger le Maroc en plateforme régionale d'investissement, de production et d'échanges, attractive et performante, au carrefour de l'Europe, de l'espace maghrébin et méditerranéen et de l'Afrique sub-saharienne.

Source: Compilation MCE



Aménagement de la Marina de Rabat-Salé

Photo: A. El Fouladi